Apprentissage : un dispositif essentiel pour les compétences des jeunes est préservé

Publié le 17 juillet 2026

Le ministre du travail vient de confirmer que les aides à l'embauche des apprentis et l'enveloppe de financement des CFA resteraient à leur niveau actuel.

Le Medef n'a cessé de souligner qu'un nouveau coup de rabot budgétaire était inenvisageable car il mettrait en péril ce dispositif en faveur de la jeunesse qui est principalement financé par les entreprises.

La jeunesse est au coeur de la priorité du mandat de Patrick Martin : de son avenir professionnel dépend la réponse à de nombreux défis, taux d'emploi, cohésion social, compétitivité, etc.

C'est pourquoi le Medef n'a cessé de défendre l'apprentissage par nombre d'actions, dont l'initiative nationale des Pépites de l'alternance, ou le Manifeste pour l'apprentissage en 2025.

Rappelons qu'à la suite des mesures prises en 2024 et 2025, l'Insee a estimé la baisse des entrées en apprentissage en 2026 à - 65 000 apprentis.

Une nouvelle baisse aurait fragilisé un dispositif essentiel pour insérer les jeunes à tous les niveaux de qualification.

Le Medef a donc été entendu. Il veillera à ce qu'une politique qui touche la construction des compétences et l'avenir de la jeunesse reste une priorité.